

Décision du Maire N° 25 – 12 portant avenant n°3 au marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux - période 2023-2026

Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la décision du maire n° 23 – 01 en date du 17 janvier 2023 portant attribution du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux - période 2023-2026,

Vu les décisions du maire n° 23 – 32 en date du 15 septembre 2023 et n° 23 – 34 en date du 5 octobre 2023 portant respectivement sur l'avenant n°1 et l'avenant n°2 au marché de prestations de nettoyage,

Vu le marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux - période 2023-2026 en date en date du 18 janvier 2023 confié à la SAS DERICHEBOURG PROPRETE (66 rue Jean Baptiste Colbert – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC),

Considérant qu'il convient de rajouter des prestations de nettoyage sur le site de l'école maternelle initialement réalisées par du personnel communal ainsi que des prestations supplémentaires au complexe sportif des Chanternes,

Considérant le projet d'avenant n°3,

DECIDE

1° d'approuver l'avenant n°3 portant sur l'ajout de prestations de nettoyage

- sur le site de l'école maternelle pour un montant hebdomadaire de 135,61€ HT (162,73€ TTC) soit un montant sur une année de 4 881,96€ HT,
- Sur le site du complexe sportif des Chanternes sans incidence financière.



Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil
58320 Pougues les EAUX
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr

2° Le nouveau montant annuel du marché est arrêté comme suit :

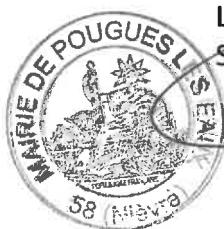
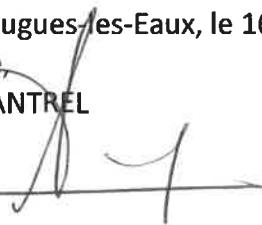
Marché entretien des bâtiments	Montant HT	TVA	Montant TTC
Marché initial	48 219,62 €	9 643,92 €	57 863,54 €
Avenant n°1	5 039,31 €	1 007,86 €	6 047,17 €
Marché modifié	53 258,93 €	10 651,79 €	63 910,72 €
Avenant n°2	-932,12	-186,42	-1 118,54 €
Marché modifié	52 326,81 €	10 465,37 €	62 792,18 €
Avenant n°3	4 881,96 €	976,39 €	5 858,35 €
Marché modifié	57 208,77 €	11 441,76 €	68 650,53 €

avec un impact de 9,33% par rapport au marché modifié.

3° de signer l'avenant n°3.

Fait à Pouges-les-Eaux, le 16 octobre 2025

Le Maire
Sylvie CANTREL



 A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sylvie CANTREL".